

Demande pour modification de prêt hypothécaire



Directives :

1. Complétez ce formulaire avec les changements nécessaires. Vous pouvez faire plusieurs changements sur ce formulaire.
2. Pour toutes questions, n'hésitez pas d'appeler le 1-877-462-3788 ou le (416) 861-1315.
3. Assurez-vous d'avoir apposé votre signature ainsi que celles des garants au bas de la feuille.
4. Une fois le formulaire complété et signé, veuillez le télécopier au **1-888-753-5842**.

Nous soussignés, emprunteurs/garants de ce prêt hypothécaire, demandons les modifications suivantes sur notre hypothèque :

Nom(s) :	
Numéro du prêt Macquarie :	
Adresse de la propriété :	

Vos coordonnées	
Adresse :	Tél. à domicile :
	Tél. au bureau :
	Tél. cellulaire :

Changer la fréquence de vos paiements – Choisir une des options suivantes			
<input type="checkbox"/> Hebdomadaire le <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi Votre nouveau paiement sera égal à votre paiement mensuel divisé par 4. Votre premier paiement hebdomadaire débutera le 1er jour de votre choix suivant la date de votre dernier paiement.	<input type="checkbox"/> Quinzaine le <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi Votre nouveau paiement sera égal à votre paiement mensuel divisé par 2. Votre premier paiement à la quinzaine débutera le 1er jour de votre choix suivant la date de votre dernier paiement.	<input type="checkbox"/> Bimensuel le 1er et 15 de chaque mois Votre nouveau paiement sera égal à votre paiement mensuel divisé par 2. Votre premier paiement bimensuel débutera le 1er jour de votre choix suivant la date de votre dernier paiement.	<input type="checkbox"/> Mensuel le _____ (du mois) Votre premier paiement mensuel débutera le 1er jour de votre choix suivant la date de votre dernier paiement.

Augmenter le montant de vos paiements
Augmenter le montant du paiement de _____ % (maximum de 20%) à _____ \$ (montant du nouveau paiement). Vous avez le privilège d'augmenter votre paiement actuel jusqu'à un maximum de 20% du paiement enregistré à l'origine une fois par année. Ce privilège ne peut pas être reporté à l'année suivante s'il n'est pas utilisé. Le montant de l'augmentation va directement au capital.

Utiliser votre privilège de paiement anticipé
Faire un paiement anticipé au montant de _____ \$ (maximum 20% du montant original du prêt). Vous avez le privilège de faire un paiement anticipé d'un maximum de 20% du prêt original. Ce privilège ne peut être reporté à l'année suivante s'il n'est pas utilisé. Ce paiement doit être débité du même compte utilisé pour les paiements réguliers de votre prêt hypothécaire. Une fois cette demande reçue, le paiement anticipé sera débité en même temps que votre prochain paiement régulier.

Changer votre information bancaire
<input type="checkbox"/> Je (nous) autorise(ons) que la Financière Macquarie Ltée prenne tous les paiements nécessaires pour mon prêt hypothécaire de ce nouveau compte bancaire. Certains chèques contiennent des dessins imprimés qui rendent difficile la lecture des numéros du compte bancaire lorsque le chèque est télécopié. Veuillez recopier les numéros du compte au dessus ou en dessous des numéros imprimés. Nous accepterons seulement les chèques où le(s) nom(s) sont déjà imprimés et non écrits à la main. Si vous n'avez pas de chèques pré-imprimés, nous exigeons que vous obtenez un formulaire de paiements pré-autorisés qui est tamponné par une caissière de votre banque ou caisse populaire.

Autorisation	Toutes les demandes de changements doivent être autorisées par tous les emprunteurs et garants du prêt hypothécaire. La demande ne sera pas acceptée autrement.
---------------------	--

(signature)

(date)

(signature)

(date)

Financière Macquarie Ltée 20, rue Toronto, 10e étage, Toronto, Ontario, M5C 2B8 • Tel: 1 (416) 861 1315 • 1 (877) 462 3788 • Fax: 1 (416) 861 8484

La Financière Macquarie Ltée (FML) n'est pas une institution de dépôt autorisée pour l'application de la Banking Act (Cth) 1959. Les obligations de FML ne représentent pas des dépôts ou d'autres dettes de Macquarie Bank Ltd. ABN 46 008 583 542 (MBL). MBL ne garantit ni n'assume par ailleurs les obligations de FML, sauf indication contraire. FML n'est pas assujettie à la réglementation sur les banques, les autres institutions financières ou à titre de société de portefeuille.

FORM CODE: mort_mod_req_FR